

<p><b>DESCRIPTIF DE MODULE</b></p>	<p><b>Master HES-SO en Design</b> <b>HEAD – Genève</b> Année académique : 2025 - 2026</p>
<p><b>Titre du module</b></p>	<p>Master Thesis 1 - mémoire</p>
<p><b>Filière(s)</b></p>	<p>Master Design, toutes orientations</p>
<p><b>Type de module</b></p>	<p>Module obligatoire – dont l'échec après répétition entraîne l'exclusion définitive de la filière selon le règlement en vigueur sur la Formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO.</p>
<p><b>Code</b></p>	<p>2MaDe21</p>
<p><b>Crédits ECTS</b></p>	<p>9 ECTS</p>
<p><b>Compétences et objectifs d'apprentissage visés</b></p>	<p>Ce module est composé de 1 unité(s) de cours spécifiée(s) dans le catalogue dédié.</p> <p><u>Compétences et objectifs :</u></p> <p>Le mémoire de Master Thesis comporte deux axes, chacun recouvrant des compétences et objectifs spécifiques.</p> <p>A travers la réalisation d'un mémoire de recherche, l'étudiant-e-x développe un travail d'investigation ou de réflexion critique clairement référencé par rapport à un champ théorique bien maîtrisé. Le mémoire apporte une contribution originale et témoigne de l'acquisition de connaissances pertinentes dans le domaine de recherche choisi. Le mémoire constitue une première expérience de recherche et doit également démontrer une démarche méthodologique claire et cohérente. Sa forme correspond aux standards académiques attendus en recherche (normes rédactionnelles et citationnelles). Les formes de mémoires ou essais non académiques faisant usage d'écritures, de structures et de formats variés – formes fictionnelles ou littéraires, formes fragmentaires, sites internet, podcasts, formats audiovisuels – sont acceptées.</p> <p>A travers le développement d'un essai qui témoigne d'une réflexion critique personnelle sur la portée du travail pratique de Master, le mémoire de projet doit démontrer une très bonne capacité de contextualisation des enjeux du travail pratique dans le cadre des questionnements contemporains tels qu'ils apparaissent dans l'état de l'art. La richesse de l'état de l'art et des concepts théoriques mobilisés, tout comme la cohérence entre la forme rédactionnelle et iconographique choisie et les thèmes abordés, font du mémoire de projet une synthèse originale qui dialogue avec le travail pratique.</p>
<p><b>Modalités d'évaluation</b></p>	<p>L'évaluation est continue et/ou finale. Les livrables, leur pondération dans l'évaluation et les critères d'évaluation sont définis dans le descriptif ou syllabus de chaque unité d'enseignement. La participation aux enseignements ne fait pas partie des éléments évalués.</p>

	<p>Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-x, préciser la nature du re-cours à ces applicatifs.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant-e-x a obtenu la note / la note moyenne finale minimale de 4.0. Les crédits ECTS du module sont attribués ou refusés en bloc.</p>
<p><b>Modalités de remédiation</b></p>	<p>Une remédiation est possible en cas de résultat légèrement insuffisant à une unité d'enseignement (note de 3.5). La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui est accompli sous la direction de l'enseignant-e-x concerné-e-x dans un délai inscrit au calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants, la note est portée à 4.0. Dans le cas contraire, la note demeure 3.5. Aucune remédiation n'est possible en cas de répétition d'une unité d'enseignement.</p>
<p><b>Modalités de répétition</b></p>	<p>Si les crédits ECTS attribués au module ne sont pas obtenus à cause d'une évaluation insuffisante dans une ou plusieurs des unités d'enseignement composant le module, l'ensemble du module doit être répété dès que possible.</p>